© Drogues Info Service - 5 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Découverte d'une chicha dans la chambre de ma fille 16 ans

Par Profil supprimé Postée le 19/06/2011 17:30

> Bonjour,
> Nous avons découvert une chicha dans la chambre de notre fille. Biensur, elle nie en être la proprietaire mais nous ne la croyons pas. Que faire apres avoir discuter elle nie. Nous n'avons aucune confiance en elle.Quelle attitude adopter? Faut il punir?
> qui peut on voir pour cela?
> merci

Mise en ligne le 20/07/2011

Bonjour,

Si ce que vous avez trouvé dans la chambre de votre fille est un narguilé, appelé également shisha ou shilum, il s'agit d'une pipe à eau permettant généralement de fumer une préparation à base de tabac, le tabamel, contenant en moyenne 15% de tabac et jusqu'à 85% d'additifs (sucres, arômes...).

Ce tabamel n'est pas classé comme stupéfiant, toutefois sa consommation régulière peut conduire à une dépendance à la nicotine et aux même risques cardiovasculaires et respiratoires que le tabac que l'on connait plus traditionnellement en occident.

Vous avez tenté de discuter avec votre fille de la présence de cet objet dans sa chambre et visiblement vous n'êtes pas convaincus de sa réponse, vous semblez penser qu'elle vous ment. Peut-être n'ose-t-elle pas vous dire que c'est effectivement à elle, ou qu'elle le garde pour un ou une camarade de peur de votre réaction. Que cette shisha soit à votre fille ou non, la question serait plutôt se savoir si elle s'en sert, comment et à quelle fréquence. La situation semble bloquée entre vous, vous dites n'avoir aucune confiance en elle, peut-être pour d'autres raisons d'ailleurs.

Cela nous conduit à penser qu'au-delà même de cette découverte dans la chambre de votre fille et des inquiétudes auxquelles cela vous conduit, vos relations et vos échanges sont compliqués. A ce titre, et parce que vous semblez pris au dépourvu dans votre fonction parentale, nous pouvons vous conseiller de vous mettre en relation avec des professionnels plus spécialisés dans les problématiques relationnelles

parents/adolescents. Ils pourront vous aider à rétablir d'autres liens avec votre fille, vous conseiller sur certaines attitudes à adopter ou au contraire à éviter pour justement éviter les blocages. Vous pourrez notamment avec eux réfléchir au bien fondé de la punition en fonction des situations.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'un "Point Accueil Ecoute Jeunes". C'est un lieu qui propose aux jeunes et à leurs parents, accueillis ensemble ou séparément, écoute, soutien, aide et conseils sur différents types de problématiques, y compris les problématiques de consommation de produits. Les consultations y sont confidentielles et gratuites.

Nous vous proposons également les coordonnées d'un service téléphonique, Inter Service Parents, qui offre une écoute, une aide et un soutien aux parents dans leur rôle éducatif, notamment dans les situations de conflit ou de crise.

Si vous souhaitez plus d'information sur l'utilisation des shishas, vous pouvez également nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :